

L'urbain plus touché que le rural

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 101 • Mai 2023

19 600 cambriolages en Nouvelle-Aquitaine ont été enregistrés en 2022. Avec 5,5 infractions pour 1 000 logements, la région se situe juste en dessous de la moyenne nationale. Ce taux varie de 2,6 à 8,6 selon les départements. La densité de population explique en partie les disparités territoriales. Si l'urbain est bien plus touché que le rural, d'autres caractéristiques communales, comme le type de logement ou les inégalités de revenus, jouent également. Entre 2016 et 2022, le nombre d'infractions stagne en Nouvelle-Aquitaine alors qu'il diminue dans la plupart des régions.

Les éléments préparatoires à cette publication ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee et le **Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)**.



Dans le cadre de leur activité judiciaire, les services de police nationale et les unités de gendarmerie rédigent des procédures relatives à des infractions. Ces infractions ont pu être constatées suite à une plainte, un signalement, un témoignage, un flagrant délit, une dénonciation, etc., mais aussi sur l'initiative des forces de sécurité. Les cambriolages et tentatives de cambriolages de logements étudiés dans cette publication sont issus de la base statistique communale produite par le SSMSI à partir de ces enregistrements.

Cette publication régionale s'accompagne de deux publications nationales dans les collections de l'Insee et du SSMSI (Pour en savoir plus).

En 2022, la police et la gendarmerie nationales ont enregistré 19 600 cambriolages (ou tentatives de cambriolages) de logements en Nouvelle-Aquitaine, soit 5,5 infractions pour 1 000 logements. Ce **taux de cambriolage** est légèrement inférieur à la moyenne nationale (5,8 ‰) et comparable aux régions Occitanie (5,4 ‰) et Hauts-de-France (5,6 ‰).

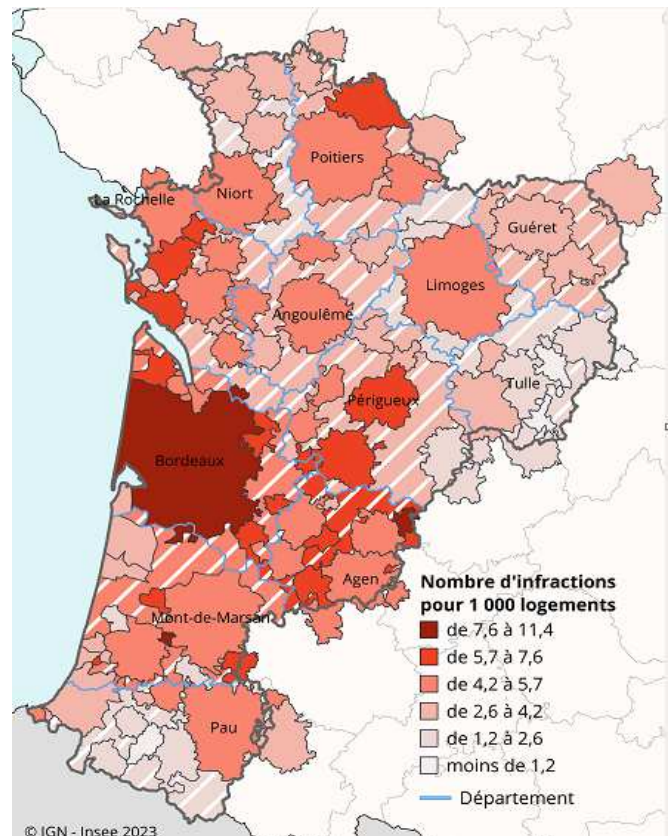
La Gironde est le seul des douze départements néo-aquitains pour lequel le taux de cambriolages (8,6 ‰) se situe au-delà de la moyenne régionale. C'est aussi le plus densément peuplé, densité qui s'amplifie avec une très forte croissance de sa population comme de ses logements. Au niveau national, il fait partie des dix départements les plus touchés, comme Paris (8,7 ‰), le Val-de-Marne (8,6 ‰) ou encore la Haute-Garonne (8,5 ‰). À l'inverse, la Corrèze (2,6 ‰) fait partie des dix départements les moins concernés, à l'image du Lot. La Creuse, les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres enregistrent également un nombre d'infractions moindre par rapport à l'ensemble de la région, tandis que le Lot-et-Garonne l'égale.

L'urbain dense plus touché que le rural

Au niveau national, les départements abritant les plus grandes agglomérations sont parmi les plus touchés, même si la concentration des cambriolages dans les communes les plus peuplées est moindre que pour d'autres atteintes, notamment les vols avec et sans violence. La fréquence des infractions diminue lorsque la densité de population baisse, expliquant une partie des

disparités territoriales ► [données complémentaires](#). Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, le taux de cambriolage en 2022 s'élève à 7,8 ‰ dans les territoires de type urbain dense, contre 5,7 ‰ dans l'urbain à densité intermédiaire, 5,1 ‰ dans le rural périurbain et 3,7 ‰ dans le rural non périurbain ► [figure 1](#).

► 1. Nombre de cambriolages en 2022 pour 1 000 logements selon les aires d'attraction des villes de Nouvelle-Aquitaine



Note : en hachuré, moyennes départementales des communes hors attraction des villes.

Source : SSMSI – Base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales 2022 ; Insee – recensement de la population 2019.

Un cambriolage néo-aquitain sur trois a lieu au sein de l'aire d'attraction des villes (AAV) de Bordeaux qui héberge un quart de la population régionale. Ainsi, 9,4 cambriolages y sont enregistrés pour 1 000 logements, soit deux fois plus qu'en moyenne des AAV régionales de Limoges, Poitiers, Pau, Bayonne et La Rochelle (200 000 à 700 000 habitants). Dans ces principales AAV de la région, les cambriolages pour 1 000 logements sont plus fréquents en périphérie de la ville-centre que dans cette dernière.

Les revenus des habitants et les inégalités de revenus contribuent également à expliquer les disparités territoriales. Le nombre de cambriolages pour 1 000 logements s'élevait à 7,8 en moyenne pour les communes où le **niveau vie médian** annuel est supérieur à 23 980 €, contre 4,4 pour les communes où il est inférieur à 19 700 €.

Le réseau routier, le type et la fonction du logement (part de maisons et de résidences principales) et d'autres caractéristiques socio-démographiques comme l'intensité de la pauvreté peuvent aussi influencer sur le nombre d'infractions.

La Nouvelle-Aquitaine retrouve en 2022 son niveau de cambriolages de 2016

De 2016 à 2022, le nombre de forfaits dans la région est stable alors que la moyenne française a diminué de 15 % ► **figure 2**. À l'exception de la Bretagne et des Pays de la Loire, les autres

régions enregistrent une baisse. Quel que soit le type de territoire (urbain ou rural), les évolutions sont plus défavorables en Nouvelle-Aquitaine que dans l'ensemble de la France.

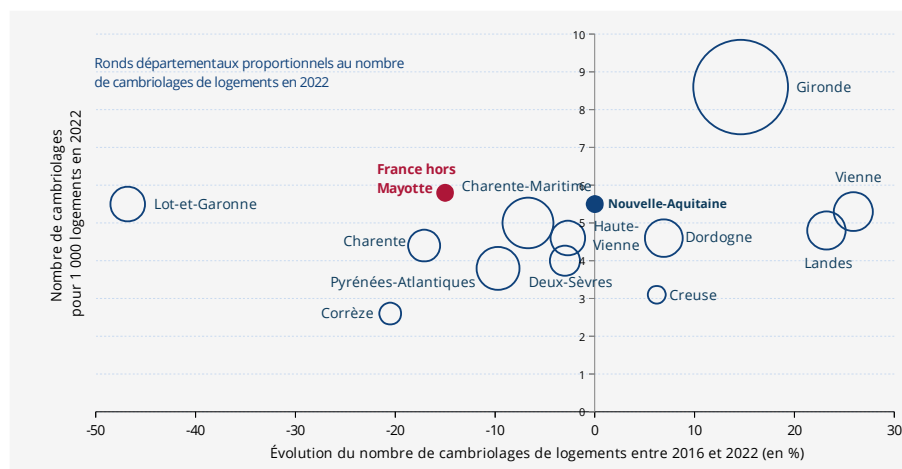
La Vienne, les Landes, la Gironde et, dans une moindre mesure, la Dordogne et la Creuse font partie des 21 départements français où les cambriolages progressent sur la période. Les sept autres départements néo-aquitains affichent une baisse, particulièrement marquée dans le Lot-et-Garonne (-47 %).

Les évolutions annuelles sont cependant très contrastées au cours de cette période. En 2020, année marquée par deux confinements, le nombre de cambriolages diminue dans toutes les régions de France. La Nouvelle-Aquitaine ne fait pas exception : -11 % en un an, contre -20 % en France. Ce fort recul des infractions ne concerne cependant pas tous les départements de la région : la Gironde (+1,8 %) et la Creuse (+9,8 %) font exception.

En 2021, les cambriolages se stabilisent, avec encore des évolutions contrastées selon les départements. Ils repartent à la hausse en 2022 dans presque toute la région, sauf en Corrèze et Charente où ils diminuent et en Gironde où ils stagnent. Malgré cette hausse régionale en 2022, le nombre de cambriolages reste inférieur au niveau de 2019, avant le début de la crise sanitaire. ●

Ghislaine Monerie, Karim Mouhali (Insee)

► 2. Nombre et taux de cambriolage de logements en 2022 et évolution du nombre de cambriolages entre 2016 et 2022 par département de commission



Lecture : en 2022, le département de la Charente a enregistré 867 cambriolages, soit 4,4 pour 1 000 logements. Ces infractions ont diminué de 17,1 % entre 2016 et 2022.

Sources : SSMSI – Base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales 2016 et 2022 ; Insee – recensement de la population 2019.

► Source et définitions

Le **taux de cambriolage** est le nombre de cambriolages et tentatives de cambriolages pour 1 000 logements. Il est obtenu à partir du nombre de cambriolages de l'année 2022 (base statistique communale de la délinquance) et du nombre de logements en 2019 (recensement de la population 2019, dernier millésime disponible)

Une **Aire d'attraction des Villes (AAV)** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

Les **niveaux de vie médians** des communes sont calculés à partir du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de 2019. 23 980 € correspond au niveau de vie médian des communes de France (hors Mayotte) au-dessus duquel se situe 25 % de la population française et 19 700 € celui en dessous duquel se situe 25 % de la population.

► Pour en savoir plus

- - **Milin K.** (SSMSI), **Silhol J.** (Insee), « [Moins de cambriolages de logements depuis la crise sanitaire sur une majeure partie du territoire](#) », Insee Focus n° 299, 16 mai 2023.
- - **Milin K.**, « [Davantage de cambriolages de logements enregistrés dans les communes urbaines, aisées et voisines de fortes inégalités sociales](#) », Interstats analyse n°60, SSMSI, 16 mai 2023.
- - **Poissonnier A.**, **Chenu B.**, **Milin K.**, « [Géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2022](#) », Interstats Analyse n°56, mars 2023.
- « [Délinquance enregistrée au niveau départemental et communal](#) », Application de datavisualisation (SSMSI).

